

27/01/2016

Réf. : CL/4145

Objet : **Directeur adjoint (D-1)**
Division du patrimoine
Paris, France
CLT 005

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer que j'ai décidé d'afficher le poste de Directeur adjoint de la Division du patrimoine, à Paris (France).

Je vous adresse ci-joint des renseignements sur les fonctions attachées à ce poste, ainsi que sur les titres, l'expérience et les compétences requis.

Comme vous le savez, le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'égalité entre les sexes, en particulier au niveau des postes de direction. Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir m'aider à assurer un meilleur équilibre géographique, ainsi qu'une représentation équitable des femmes, en encourageant des personnes compétentes et qualifiées à faire acte de candidature.

Pour être pris en considération, les candidats à ce poste doivent présenter leur candidature en ligne, sur la page du site Web de l'UNESCO consacrée aux [Carrières](#), dès que possible et bien avant la date de clôture et s'assurer que leur dossier a bien été réceptionné par le système. Les candidats recevront automatiquement par courriel un accusé de réception confirmant l'enregistrement de leur candidature.

Toutes les candidatures devront être dûment présentées au plus tard le **27 février 2016**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, envoyer leur dossier de candidature par courrier postal à l'adresse suivante, en rappelant le numéro du poste : « CLT 005 » :

Directrice
Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM)
UNESCO
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07-SP
France.

Pour garantir l'égalité de traitement entre tous les candidats, seules les candidatures reçues à cette adresse dans le délai indiqué pourront être étudiées.

Chaque dossier de candidature comprendra un curriculum vitæ détaillé et indiquera le nom de personnes pouvant fournir des références sur l'intéressé(e). Le curriculum vitæ peut être soumis en anglais ou en français, de préférence au moyen du formulaire officiel de l'UNESCO, et doit fournir les renseignements suivants : date et lieu de naissance ; nationalité actuelle ; sexe ; études universitaires ; poste actuel et postes précédents ; domaines de spécialisation ; publications ; connaissance des langues et, en particulier, aptitude à écrire, parler et comprendre les langues requises, selon les critères indiqués dans l'avis de vacance de poste ci-joint.

Il est impératif que toutes les candidatures respectent l'échéance fixée. Toutes les dispositions doivent être prises pour s'assurer que les candidatures parviennent au Bureau de la gestion des ressources humaines avant la date de clôture. Les candidatures reçues après la date limite indiquée ne seront pas étudiées.

Je ne saurais trop souligner combien je tiens à recevoir pour ce poste des candidatures de premier ordre, et je compte sur votre coopération pour m'aider à atteindre ce but, en assurant la diffusion de l'avis de vacance de poste parmi les ressortissants de votre pays par les voies que vous jugerez les plus appropriées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Irina Bokova
Directrice générale

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre :	DIRECTEUR ADJOINT, DIVISION DU PATRIMOINE
Domaine :	Culture
N° du poste :	CLT 005
Classe :	D-1
Unité :	Culture
Lieu d'affectation principal :	Paris, France
Recrutement :	Interne et externe
Type de contrat :	Engagement de durée définie
Traitement annuel :	136 894 dollars des États-Unis
Date limite (<i>minuit, heure de Paris</i>) :	27 février 2016

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

La Division du patrimoine comprend le Centre du patrimoine mondial, la Section des traités relatifs à la protection du patrimoine culturel, la Section du patrimoine mobilier et des musées et l'Unité de la préparation et des réponses aux situations d'urgence ; à ce titre elle accueille les Secrétariats de la Convention du patrimoine mondial de 1972, de la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux Protocoles (1954 et 1999), de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels et de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2001 et elle est également chargée de mener des activités en rapport avec les musées, en particulier de l'application de la Recommandation sur les musées et les collections de 2015.

Sous l'autorité du Sous-Directeur général pour la culture et sous la supervision directe du Directeur de la Division du patrimoine, le titulaire est chargé :

- de diriger et coordonner les efforts déployés à l'échelle du Secteur en vue de renforcer le leadership de l'UNESCO ainsi que son rôle fédérateur au sein du système des Nations Unies et parmi les acteurs internationaux de la protection de la culture dans les situations d'urgence ;
- de surveiller et superviser le programme et le personnel de l'Unité de la préparation et des réponses aux situations d'urgence ainsi que de la Section des traités relatifs à la protection du patrimoine culturel et la Section du patrimoine mobilier et des musées, afin de créer des synergies entre ces unités et les unités régionales du Centre du patrimoine mondial ainsi qu'avec la Division de la créativité du Secteur ;
- de fournir aux États membres et autres acteurs clés des conseils et une expertise de premier ordre dans le domaine du patrimoine culturel matériel, en ce qui concerne notamment la contribution de celui-ci au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies ;
- de conseiller et seconder le Directeur de la Division du patrimoine et du Centre du patrimoine mondial dans ses rapports avec les autres Secteurs de l'UNESCO, les Services internes et les bureaux hors Siège, ainsi qu'avec les autres conventions internationales et organismes du système des Nations Unies afin de faire de l'UNESCO le point d'ancrage mondial pour la protection du patrimoine mondial sous toutes ses formes ;
- de rechercher et créer des opportunités de mobilisation de ressources et d'établissement d'alliances et de partenariats, en vue d'assurer une efficacité maximale de la Division, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, la préparation et les réponses aux situations d'urgence, ainsi que les efforts de communication et de sensibilisation en direction des États membres et de la société civile.

Pour de plus amples informations sur les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<http://en.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : 37 C/4 (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021) et 38 C/5 (Programme et budget de l'UNESCO pour 2016-2017).

L'UNESCO s'attache à promouvoir l'égalité des sexes et l'équilibre géographique au sein du Secrétariat. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates, de même que les ressortissants d'États membres non représentés ou sous-représentés. Les personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Une mobilité mondiale est requise, car les fonctionnaires sont appelés à exercer leurs fonctions dans d'autres lieux d'affectation, en vertu de la politique de mobilité géographique.

L'UNESCO NE PREND DE FRAIS A AUCUNE ETAPE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT.

QUALIFICATIONS REQUISES

FORMATION

- Diplôme universitaire de haut niveau (master ou titre équivalent) en sciences sociales ou dans tout autre domaine en rapport direct avec la culture et en particulier des domaines liés à ce poste. Un diplôme universitaire de premier cycle associé à deux années supplémentaires d'expérience qualifiante peuvent être acceptés à la place d'un diplôme universitaire de haut niveau.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Au moins 15 années d'expérience professionnelle pertinente à des postes de direction appropriés, assortis de responsabilités croissantes, de préférence au sein d'organisations/institutions internationales.

APTITUDES/COMPETENCES

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'Organisation et adhésion à ceux-ci.
- Aptitude à exercer un leadership intellectuel pour guider le personnel, et capacité de créer un climat de confiance, de gérer, diriger et motiver une équipe nombreuse dans un environnement multiculturel, avec tact et dans le respect de la diversité.
- Solides capacités de réflexion et d'analyse, et sens poussé de l'objectivité et de l'intégrité professionnelle, tact, diplomatie et finesse politique.
- Aptitude avérée à travailler efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration, ainsi qu'à mobiliser des ressources.
- Aptitudes et expérience avérées en matière d'administration et de gestion de ressources humaines et financières.
- Expérience de la conception et de la mise en œuvre de politiques et de programmes.
- Excellents discernement et aptitudes à prendre des décisions, notamment grandes capacités de négociation.
- Expertise de premier ordre des instruments normatifs et programmes de l'UNESCO dans le domaine de la culture, en particulier des Conventions de 1954, 1970, 1972 et 2001.
- Aptitude à établir, entretenir et renforcer des relations de travail avec les autorités nationales/locales, les institutions culturelles et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées.
- Aptitude à piloter des processus de changement à des postes de rang supérieur et bonne connaissance de l'administration d'une institution devant rendre des comptes à des organes directeurs.
- Aptitude démontrée à la planification stratégique et à la gestion, notamment capacité d'administrer et gérer des programmes d'envergure et des ressources financières importantes.
- Sens aigu de l'organisation, notamment aptitude à établir des plans et des priorités et à les mettre en œuvre efficacement.
- Aptitude à communiquer efficacement et de façon convaincante, oralement et par écrit, avec un public très divers et avec les médias.

LANGUES

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation et excellente aptitude à la rédaction dans cette langue. Une bonne connaissance de l'autre langue est hautement souhaitable. Le/la titulaire sera tenu(e) de suivre une formation en vue d'acquérir en un temps raisonnable le niveau requis dans la deuxième langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

FORMATION

- Doctorat ou diplôme équivalent dans des domaines en rapport direct avec le Secteur de la culture.
- Autres diplômes ou formations à court ou moyen terme dans des disciplines pertinentes pour le poste.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Exercice de hautes fonctions au niveau international et/ou au sein d'organisations intergouvernementales.
- Connaissance du régime commun des Nations Unies.
- Expérience professionnelle acquise au sein d'environnements de travail multiculturels.
- Expérience avérée dans le domaine des réponses aux situations d'urgence (par exemple destruction de patrimoine culturel et trafic de biens culturels).

APTITUDES/COMPETENCES

- Aptitude à gérer des initiatives multipartites et organisationnelles complexes et exigeantes qui nécessitent du tact, de la diplomatie et une bonne connaissance des sensibilités politiques et expérience dans ce domaine.
- Vaste culture générale et bonnes connaissances géopolitiques.
- Solide réseau professionnel à l'échelle mondiale dans le domaine de la culture.

LANGUES

- Connaissance d'autres langues du système des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol, russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO sont établis en dollars des États-Unis. Ils se composent d'un traitement de base et d'un ajustement pour affectation qui tient compte du coût de la vie dans un lieu d'affectation donné et des taux de change.

Autres prestations : congé annuel de 30 jours ouvrables, allocation pour charges de famille, voyage dans le pays d'origine, allocation pour frais d'études pour les enfants à charge, régime de retraite et assurance médicale. Pour plus de précisions, consulter le [site Web de la CFPI](#).

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

LES CANDIDATS PEUVENT ÊTRE APPELÉS À PASSER UN TEST ÉCRIT.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 1^{er} DÉCEMBRE 2015**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Algérie	Afghanistan	Andorre	Angola
Belgique	Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Arménie
Bulgarie	Albanie	Arabie saoudite	Bahreïn
Cameroun	Allemagne	Azerbaïdjan	Brunéi Darussalam
Canada	Argentine	Bahamas	Cabo Verde
Danemark	Australie	Barbade	Dominique
Éthiopie	Autriche	Bélarus	El Salvador
France	Bangladesh	Belize	Émirats arabes unis
Italie	Bénin	Bhoutan	Guatemala
Liban	Burkina Faso	Bolivie (État plurinational de)	Guinée équatoriale
Maroc	Cambodge	Bosnie-Herzégovine	Guyana
Népal	Chypre	Botswana	Haïti
Roumanie	Colombie	Brésil	Îles Marshall
Sénégal	Congo	Burundi	Îles Salomon
Tunisie	Costa Rica	Chili	Islande
	Côte d'Ivoire	Chine	Kazakhstan
	Croatie	Comores	Kiribati
	Cuba	Égypte	Koweït
	Djibouti	Érythrée	Lesotho
	Équateur	Estonie	Libéria
	Espagne	États-Unis d'Amérique	Luxembourg
	ex-République yougoslave de Macédoine	Fidji	Malte
	Fédération de Russie	Gabon	Micronésie (États fédérés de)
	Finlande	Géorgie	Monaco
	Gambie	Grenade	Monténégro
	Ghana	Guinée	Nauru
	Grèce	Guinée-Bissau	Nioué
	Honduras	Hongrie	Palaos
	Inde	Îles Cook	Paraguay
	Irlande	Indonésie	République centrafricaine
	Israël	Iran (République islamique d')	Rwanda
	Jamaïque	Iraq	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Japon	Kenya	Samoa
	Jordanie	Kirghizistan	Singapour
	Lettonie	Libye	Slovénie
	Lituanie	Malawi	Soudan du Sud
	Madagascar	Maldives	Tadjikistan
	Malaisie	Myanmar	Timor-Leste
	Mali	Namibie	Tonga
	Maurice	Nigéria	Tuvalu
	Mauritanie	Nouvelle-Zélande	Vanuatu
	Mexique	Oman	
	Mongolie	Palestine	
	Mozambique	Panama	
	Nicaragua	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
	Niger	Pologne	
	Norvège		
	Ouganda		

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
	Ouzbékistan	Portugal	
	Pakistan	Qatar	
	Pays-Bas	République dominicaine	
	Pérou	République-Unie de	
	Philippines	Tanzanie	
	République arabe	Saint-Marin	
	syrienne	Sao Tomé-et-Principe	
	République de Corée	Serbie	
	République de Moldova	Sierra Leone	
	République démocratique	Slovaquie	
	du Congo	Somalie	
	République démocratique	Soudan	
	populaire lao	Sri Lanka	
	République populaire	Suède	
	démocratique de Corée	Suisse	
	République tchèque	Suriname	
	Royaume-Uni de	Swaziland	
	Grande-Bretagne	Tchad	
	et Irlande du Nord	Thaïlande	
	Saint-Kitts-et-Nevis	Trinité-et-Tobago	
	Sainte-Lucie	Turkménistan	
	Seychelles	Turquie	
	Togo	Uruguay	
	Ukraine	Venezuela (République	
	Yémen	bolivarienne du)	
	Zimbabwe	Viet Nam	
		Zambie	